

éducation Sud 80

EXPRESSION DE SUD ÉDUCATION SOMME

Carte scolaire dans les écoles de la Somme

Extrait de l'appel (SUD éducation, CGT éducation, Snudi-FO, SNUIPP FSU, Sgen-CFDT (à l'heure où nous écrivons, nous ne savons pas si le SE-Unsa sera signataire)

Direction Faubourg de Beauvais d'Amiens, postes « moins de 3 ans », Effectifs surchargés... Non aux mutations imposées ! Ouverture des postes nécessaires !

Dans son projet de carte scolaire pour la rentrée 2017, l'Inspecteur d'Académie prévoit :

– le profilage du poste du directeur de l'école Faubourg de Beauvais d'Amiens qui aurait pour conséquence d'évincer le directeur affecté à titre définitif sur le poste.

– la transformation de postes d'adjoints maternelle en poste « moins de trois ans » eux aussi profilés. Conséquence, des mesures de carte scolaire sans aucune garantie que les enseignants concernés puissent retrouver le nouveau poste dans l'école, des organisations de classes, bouleversées, des dynamiques d'équipes cassées ...

– Des fermetures de classes inadmissibles. De nombreuses écoles avec des effectifs chargés sans qu'une ouverture ne soit prévue.

– La fermeture des postes des antennes Canopé d'Abbeville et de Péronne ...

Les premiers échanges entre l'Inspecteur d'Académie et les représentants du personnel au CTSD du 2 février n'ont permis aucune inflexion de l'administration sur les propositions.

Nous ne pouvons pas laisser faire !

APPEL À RASSEMBLEMENT
mardi 28 février après la classe
au moment du CDEN, rue Jules Lardièrre à Amiens

ENVISAGEONS LA GRÈVE
en déclarant notre intention de nous mettre en grève le jeudi 2 mars, si les choses restent en l'état au CDEN.



Janvier - février 2017
N° 149

À l'intérieur :

| | |
|---------------------------------------|---|
| Grève 1er degré..... | 1 |
| Les eurodéputés sur le "terrain"..... | 2 |
| Réforme de l'évaluation..... | 2 |
| Réforme des collèges..... | 3 |
| LP de Ham en lutte..... | 3 |
| Segpa en danger à Doullens..... | 4 |

Déposé le vendredi 9 février 2017

Dispense de Timbrage

AMIENS CTC

SUD
EDUCATION
SOMME



PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

ROUTAGE 206

Nous contacter

Sud Éducation, 3-5 rue Jean Godris,
80000 AMIENS

Mail : somme@sudeducation.org

www.sudeducation-somme.org

Portable : 06 07 05 76 67

Permanence le jeudi de 14h à 17h,
3-5 rue Godris (centre ville) Amiens

Bulletin bimestriel du syndicat Sud-Éducation 80 imprimé au siège du syndicat. CPPAP 0920 S 07511 Dépôt légal Amiens centre de tri. – Directeur de publication : Bertrand Hansart. Dispensé de timbrage. Prix au numéro : 1,5€. Abonnement : 10 €/an. ISSN 2430-1655

Les eurodéputés au contact de la « base »...

9 décembre 2016, 18h-20h, amphithéâtre Dewailly à Amiens. Grand Oral des députés du Nord-Ouest organisé par le Mouvement Européen. Seulement une trentaine de personnes présentes mais l'occasion d'aller parler du CETA, traité de libre-échange Canada-Europe, toxique mais prêt à être voté au parlement à Strasbourg le 15 février. Chaque eurodéputé n'avait en théorie que quelques minutes pour présenter son action mais on les laissa complaisamment monologuer. Deuxième sujet : les relations à l'eurocirconscription. « Ah, l'Europe est mal connue, mal aimée, les citoyens lambda sont ignorants... » Mais ils sont dans la salle, ces gens censément stupides et, depuis 1h30 qu'on les snobe, ils n'ont toujours pas pu prendre la parole !

Il fallut donc lever fermement la main de façon à faire abandonner le troisième point au programme, pour enfin interpeler : « Le 23 novembre dernier, une motion a été proposée pour que la Cour Européenne de Justice vérifie la constitutionnalité des tribunaux d'arbitrage privés inclus dans le CETA et critiqués par de nombreux experts. Vous avez voté contre, messieurs Riquet (UDI) et Lavrilleux (droite tendance Bygmalion). Par ailleurs, des milliers de citoyens vous ont demandé votre position sur ce traité mais vous n'avez pas daigné répondre. »

Résultat : Karima Delli (Verts), heureuse de l'intervention,

dénonce l'emprise des multinationales sur la démocratie. Gilles Pargneaux annonce son vote contre le CETA, dangereux pour l'emploi et l'environnement. C'est le premier eurodéputé socialiste français à le faire, avant que tout son groupe ne le suive au bout d'un mois, contre le gouvernement français. Jérôme Lavrilleux (bras qui s'agitent, rouge aux joues) : « Vous m'avez déjà posé la même question il y a un an ! » Comment aurait-ce été possible ? Peu importe, Dominique Riquet pointe lui aussi un index vengeur en direction des antimondialisation enthousiastes – ainsi croit-il pouvoir nous dénigrer, soutenu par l'animateur de la soirée qui déplore l'euroscpticisme ambiant. Saisir la CEJ ? « Une manœuvre dilatoire ! » C'est pas à lui qu'on fera des coups comme ça, me redira-t-il à la sortie – « j'étais en politique que vous n'étiez même pas née » – en me tapotant avec condescendance, tandis que Lavrilleux repartait en voiture « pour polluer plus », avait-il annoncé d'un ton de défi.

Moralité et épilogue : un eurodéputé a finalement cédé à la pression populaire ; deux n'ont pas supporté de rencontrer des vrais gens informés. Le rapprochement avec les citoyens ? Le collectif Stop TAFTA 80 a fait remplir, en janvier, plus de 150 cartes postales sur le CETA, par des passants assez intelligents pour avoir envie de secouer leurs représentants. ■

Réforme de l'évaluation : c'est toujours non !

Les personnels enseignants du département se sont rendus le premier février dernier à un rassemblement devant le rectorat d'Amiens, à l'appel de SUD éducation, de la CGT, et de FO. Il s'agissait pour nous de rappeler notre opposition à cette prétendue « réforme ».

Fait comique : à Paris, plusieurs centaines de personnes s'étaient rassemblées devant le ministère, qui a refusé de recevoir les organisations syndicales, allant jusqu'à proposer que ce soit le chef de la sécurité qui prenne les pétitions... Peut-être que l'embarras du ministère a une cause toute simple : il ne parvient pas à expliquer au juste où réside l'intérêt des personnels dans ce changement.

À Amiens, une délégation a été reçue par le chef de cabinet de la Rectrice et le DRH qui a écouté poliment. Au-delà de

la question des augmentations de salaires généralement perçues comme insuffisantes par les personnels, l'adhérente de SUD qui a porté notre parole lors de l'audience a insisté quant à elle sur notre volonté de voir l'évaluation de nos pratiques totalement déconnectée des carrières et des rémunérations. Elle a également rappelé nos revendications : **un allègement véritable du temps de service afin de pouvoir mieux travailler en équipe, ainsi que le droit à une réelle formation de qualité, choisie, sur temps de service, afin de continuer à se former tout au long de la carrière.**

Rien à voir donc avec l'inanité des formations à distance que l'administration continue à chercher d'imposer, au mépris du sens commun le plus basique, en dehors du temps de service aux personnels et notamment aux néo-titulaires ! ■

Réforme des collèges : le bilan reste à faire

La réforme du collège est effective depuis la rentrée. Présentée par la ministre de l'éducation comme assurant davantage d'égalité, elle ne remplit pas cette mission : importantes disparités dans la mise en place et renforcement des inégalités, surcharge de travail pour les enseignant-e-s et dégradation des conditions d'apprentissage. Quelques mois après sa mise en place, SUD éducation propose un premier bilan de cette réforme du collège et invite les personnels à remplir une enquête en vue d'un bilan plus approfondi.

Cette réforme, qui se met en place suite à la réforme sur les statuts et juste avant la réforme sur l'évaluation, dégrade fortement les conditions de travail des personnels et alourdit considérablement le temps de travail en termes de préparation (les nouveaux programmes), d'évaluation (le livret scolaire numérique), de concertation (EPI, Bloc sciences...). Le surmenage se fait déjà ressentir. SUD éducation alerte le ministère sur le risque majeur de burn out massif des enseignant-e-s des collèges.

De même la refonte des cycles instaure le plus souvent un travail supplémentaire pour les enseignant-e-s, censé-e-s se concerter avec leurs collègues professeur-e-s des écoles, sans que cette concertation soit comprise dans les emplois du temps ou conduise à une quelconque compensation (réunions de cycle ou écoles-collèges qui ne figurent pas dans les obligations de service des enseignant-e-s du secondaire).

Dans de nombreux établissements, on constate que les alignements et EPI ont eu des répercussions négatives sur les emplois du temps des enseignant-e-s comme sur ceux des élèves. Dans certaines disciplines, notamment en sciences, de nombreux collègues se voient imposer d'enseigner une matière pour laquelle ils et elles n'ont pas été formé-e-s, au déni du droit.

Moins de moyens, plus de travail... Une seule possibilité pour tout faire tenir (mais combien de temps et à quel prix ?) : la pression hiérarchique. De fait, outre le renforcement du pouvoir des chef-fe-s d'établissement et du conseil pédagogique, les « coordonnateurs » (de cycle, de discipline, numériques, décrochage scolaire...) prennent de plus en plus de place dans la mise en œuvre de la ré-

forme et des hiérarchies intermédiaires se mettent en place, ce qui génère des tensions. Cela s'ajoute aux tensions nées de la diminution des moyens et de l'arbitrage des directions entre les collègues qui pourront poursuivre leurs projets ou bénéficier de dédoublements et les autres. De plus dans beaucoup d'établissements, les directions multiplient les réunions pour mettre en œuvre la réforme, sans compensation. Cette inflation de réunions doit être combattue localement. Nos obligations réglementaires de service ne doivent pas nous obliger à tout accepter.

SUD éducation revendique :

- Des effectifs réduits pour toutes et tous. Nous revendiquons une baisse des effectifs par classe pour atteindre 20 élèves maximum en collège ordinaire, 16 en éducation prioritaire, 12 en SEGPA, les élèves en intégration et inclusion devant être comptabilisé-e-s dans les effectifs des classes. Nous revendiquons des dédoublements nationaux sur la moitié des horaires d'enseignement dans toutes les matières.
- Un collège réellement unique avec un enseignement polytechnique qui garantisse à tou-te-s les élèves l'exploration de tous les types de savoirs, qu'ils soient manuels, techniques, artistiques ou théoriques, reposant sur des pratiques pédagogiques coopératives et émancipatrices.
- La réduction du temps de travail. Nous revendiquons pour les enseignant-e-s que 3 heures soient soustraites des obligations de services pour être consacrées à la concertation, dans le cadre d'une baisse du temps de travail à 14h de classe par semaine + 3h de concertation.
- L'autonomie des équipes et non des chef-fe-s d'établissement : vers l'autogestion.

Aidez-nous à faire un bilan approfondi de cette réforme ! Vous pouvez remplir le questionnaire (anonyme) à l'adresse : <https://frama.link/BilanCollege>. ■



Le lycée pro de Ham en lutte !

Les enseignant-e-s du lycée de Ham se mobilisent avec succès contre la baisse des dotations accordées par la Région. Voici le témoignage d'une enseignante...

Nous sommes mobilisés contre la réforme de l'éducation prioritaire : motion en Conseil d'Administration, rencontre avec l'Inspecteur d'Académie... À la rentrée 2016, nous adhérons au collectif « Touche pas à ma ZEP ». Nos conditions de travail et les conditions d'apprentissage de nos élèves seraient trop détériorées si nous acceptons la fin de l'éducation prioritaire !

Au cours du premier trimestre, de nombreuses machines professionnelles tombent en panne. Certains cours ne peuvent plus être dispensés : il y a danger pour les examens.

En décembre, on voit notre dotation globale de fonctionnement (DGF) attribuée par la Région diminuer considérablement provoquant une baisse de 66 % des crédits pédagogiques, nous parvenons à voter contre le budget. Dans notre motion nous dénonçons également la disparition de la politique culturelle régionale avec une baisse de 84 % des subventions. De nombreux projets ne peuvent avoir lieu...

Nous nous mobilisons, organisons des heures d'informations syndicales, des AG et décidons d'une journée de mobilisation le jeudi 12 janvier. 90 % des enseignants sont en grève !

Le mardi 17 janvier une délégation du conseil régional est venue rencontrer des représentants des personnels grévistes. Une subvention d'urgence a été versée à notre établissement pour un montant représentant 70 % de notre DGF. Nous serions dans les 20 établissements les plus en difficulté des Hauts de France. Nous attendons la réparation des machines en panne et de nouvelles subventions... **Nous restons mobilisé-e-s et engagé-e-s pour la réussite de tous nos élèves.**

Il faut préciser que cette mobilisation s'est déroulée dans un contexte très conflictuel avec notre direction : nous avons alerté l'inspection académique et le rectorat. La situation n'est vraiment pas facile. Mais nous voulons témoigner que ce qui nous semble déterminant aujourd'hui dans notre action c'est la **SOLIDARITÉ**.

La SEGPA de Doullens en danger

La mise en place lourde des nouveaux dispositifs de pré-orientation (circulaire n°2015-176 du 28/10/2015) entraîne une large baisse des élèves orientés en SEGPA par l'institution. En effet la procédure est longue (elle débute en CM1 pour les entrées en 6e) et très encadrée : conseil des maîtres, bilan psychologique, dossier transmis à l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription, examen du dossier par la commission départementale d'orientation des enseignements adaptés du second degré. De moins en moins de dossiers sont donc proposés pour que les élèves soient orientés en SEGPA.

De plus, le contexte actuel d'évaluation différenciée et positive des élèves donne aux parents une impression parfois faussée de réussite scolaire de leur enfant, les amenant à refuser de plus en plus souvent une orientation de leur enfant en SEGPA. Il en résulte un nombre grandissant d'élèves en très grande difficulté dans les classes type qui voient en surcroît leurs effectifs s'accroître.

Ainsi au collège Jean Rostand de Doullens, l'effectif de la SEGPA est passé de 63 élèves en 2012 à 34 élèves prévus pour l'an prochain. Cette baisse entraîne cette année la perte d'un demi-poste de professeur des écoles spécialisé et de 6 heures d'atelier professionnel. De ce fait, les niveaux 6e et 5e vont devoir être regroupés. La question du maintien de la SEGPA dans les années futures se pose donc sérieusement. Ce contexte très inquiétant se retrouve dans d'autres collèges ruraux dont le secteur de recrutement est moins peuplé que ceux des grandes agglomérations. La fermeture de certaines SEGPA agrandira encore ces zones de recrutement, alors que certains de nos élèves ont déjà plus d'une heure de bus pour se rendre au collège.

SUD éducation revendique :

Une vraie refondation du collège avec des moyens et des ambitions pour que le collège devienne réellement un collège pour tou-te-s.